



Prêt immobilier refusé tardivement et sans motif

Par **nathiblou**, le **11/07/2008** à **18:35**

Madame, monsieur,
Nous avons demandé un prêt à notre banque pour l'achat d'une maison. Pour ce faire nous avons besoin d'un prêt relais(notre appart n'étant pas fini de payer). La banque nous disait qu'ils ne devaient pas y avoir de souci. Lors d'un 2ème rendez-vous, nous avons signé pour les assurances et par la suite nous avons reçu l'acceptation de celles-ci. Hors aujourd'hui, soit 2 mois après notre demande de prêt, nous recevons un appel de notre banque nous disant que notre demande de prêt était refusée. Lorsque nous avons demandé la raison, la personne nous a dit qu'elle ne savait pas (!!!!) et que la directrice n'était pas là. Elle doit normalement nous rappeler demain (à notre demande).
Leur procédé était-il bien normal voire légal ? Avons un quelconque recours ?
En vous remerciant par avance de votre réponse, veuillez, madame, monsieur, recevoir mes sincères salutations.